

PROFIL DE POSTE ASSISTANT DE REGULATION MEDICALE (ARM) 100% — SAMU 63

Libellé de la fiche métier de rattachement : Assistant de régulation médicale

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier:

SITE: Gabriel Montpied

SERVICE/POLE: SAMU 63 Pôle URGENCE

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH): Grade : Assistant de régulation médicale

Quotité de travail : 100% Service : SAMU SMUR

Praticien responsable du pôle : Pr SCHMIDT

Chef de service : Dr PIC

Cadre supérieur de santé : Frédérique MARSON

Cadres de santé : Virginie CATARD

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le Pôle comprend les unités suivantes :

- SAMU 63 et SMUR du CHU de Clermont-Ferrand CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence..CFARM
- SU/USM : Service des Urgences Adultes et Urgences Santé Mentale UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée.
- MPUT : Médecine de Post Urgence et Thérapeutique (6°HE).

Le service du SAMU-SMUR-CESU-CFARM du CHU de Clermont-Ferrand est situé dans le bâtiment SAMU-CODIS 63 et regroupe les activités suivantes :

- CRRA : Réception et régulation des appels d'urgence et de PDS du Puy de Dôme.
- SMUR Adulte, activité primaire et secondaire
- SMUR Néonatal et Pédiatrique, activité primaire et secondaire.
- SMUR Héliportés, activité primaire et secondaire.
- Participation aux différents plans de secours.
- Activité d'enseignement au CESU/CFARM

Le centre de régulation médicale du Samu 63 a pour mission de recevoir et traiter dans des conditions optimales les appels d'urgences.

Il exerce les missions suivantes :

- Assurer une écoute médicale permanente,
- Déterminer et déclencher, dans le délai le plus rapide, la réponse là mieux adaptée à la nature des appels,

- S'assurer de la disponibilité des moyens d'hospitalisation publics ou privés adaptés à l'état du patient, compte tenu du respect du libre choix, et faire préparer son accueil,
- Organiser, le cas échéant, le transport dans un établissement public ou privé en faisant appel à un service public ou à une entreprise privée de transports sanitaires,
- Assurer le suivi du patient, le suivi des décisions et des effecteurs engagés par la régulation médicale,
- Veiller à l'admission du patient.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonctions conformes aux textes régissant la profession d'Assistant de Régulation Médicale.

L'assistant de Régulation Médicale :

- Assure la réponse aux appels téléphoniques
- Traite l'appel téléphonique (identification, localisation, tri)
- Evalue la gravité et l'urgence de l'appel téléphonique
- Oriente de façon adaptée l'appel téléphonique aux différents effecteurs
- Met en œuvre des décisions du médecin régulateur
- Assure un suivi des interventions en utilisant les différents moyens de transmissions et informatiques, en respectant les protocoles et procédures en vigueur dans le service
- Rend compte au médecin régulateur de l'évolution des affaires en cours
- Collabore et coordonne avec les autres membres de l'équipe et les médecins régulateurs
- Maintien des relations professionnelles avec les divers collaborateurs (pompiers, ambulances privées, médecins et paramédicaux...)

CAPACITES REQUISES

L'Assistant de Régulation Médicale devra être capable de :

- Connaître l'organisation du SAMU SMUR
- Avoir connaissance de l'organisation de l'aide médicale d'urgence, de l'organisation, de la structure hospitalière et des principes de secourisme
- Posséder des qualités relationnelles avec les appelants (assurer un excellent accueil téléphonique pour réaliser une bonne prise en charge psychologique et accompagner l'appelant)
- Avoir une maitrise de soi (calme, politesse, diplomatie, et contrôle en toutes circonstances)
- Faire preuve de maitrise de soi et de stabilité émotionnelle
- Etre respectueux des personnes, de la hiérarchie institutionnelle et de l'environnement de travail
- Etre en capacité d'analyse des situations pertinente et adaptée à chaque situation
- Etre organisé et rigoureux
- Respecter les règles déontologiques
- S'inscrire dans un processus de maintien et d'amélioration des compétences
- Participe à la démarche qualité du service.

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Etre titulaire du Diplôme d'ARM ou en cours d'acquisition
- Avoir la maitrise de l'informatique
- Connaissance de langues étrangères appréciée
- Expérience de la fonction souhaitée



- Horaires en 12h avec alternance jour/nuit :
 - 7h / 19h
 - 8h / 20h
 - 9h/ 21h
 - 18h/6h
 - 19h / 7h
- En tant qu'agent du service public, il participe à la continuité du fonctionnement du CRRA.
- Travail les weekends : 1 weekend / 3